

Vous voulez en savoir plus sur la vaccination contre la COVID-19 des enfants de 6 mois à 5 ans?

Les vaccins contre la COVID-19 sont efficaces et protègent bien des membres de notre communauté, y compris ceux qui fréquentent les écoles et les garderies. La protection des enfants et de leur entourage constitue une priorité.

Nos superhéros de la vaccination des enfants nous aident à accomplir cette mission!



Toute personne âgée de **6 mois à 5 ans (ou plus)** peut se faire vacciner. Il est sécuritaire de recevoir un vaccin contre la COVID-19, et nous recommandons à toute personne qui y est admissible de se faire vacciner, même si elle a eu la COVID-19!



POURQUOI DEVRAIS-JE FAIRE VACCINER MON ENFANT?

- Les vaccins contre la COVID-19 protègent les enfants des maladies graves causées par la COVID-19. Les vaccins font également en sorte que les enfants puissent continuer de fréquenter la garderie, de voir des membres de leur famille et des amis et de prendre part à des activités dans la communauté.
- Lorsqu'un enfant est vacciné contre la COVID-19, il y a une diminution du risque de conséquences graves de la COVID-19 pour l'enfant et son entourage, notamment pour les membres de sa famille et ses amis.
- La COVID-19 peut toucher gravement les enfants. Nous constatons dans les salles d'urgence et les cliniques de soins d'urgence que des enfants deviennent gravement malades et ont besoin d'une aide médicale.

COMMENT ET OÙ PUIS-JE FAIRE VACCINER MON ENFANT?

- Il est facile d'obtenir un vaccin contre la COVID-19. SPO a dédié des cliniques de soins familiaux aux enfants de 6 mois à moins de 5 ans. Nous invitons les parents/tuteurs à prendre rendez-vous pour s'assurer que leur enfant recevra une dose de vaccin.
- Les parents peuvent prendre un rendez-vous à partir de ce site Web : ontario.ca/rendezvousvaccin ou en composant le 1 833-943-3900.
- D'autres cliniques seront offertes dans un quartier près de chez vous. Vous trouverez plus de renseignements ici : SantePubliqueOttawa.ca/VaccinCovid19

Ceux qui administrent les vaccins sont formés pour appuyer les parents, les soignants et les enfants pendant un rendez-vous de vaccination. Ces gens peuvent répondre à vos questions et vous aider à soutenir votre enfant pendant son rendez-vous.

À QUEL MOMENT MON ENFANT DEVRA-T-IL RECEVOIR UNE AUTRE DOSE?

- Santé publique Ottawa vous recommande d'observer un intervalle de huit semaines entre les doses d'un vaccin contre la COVID-19 à ARNm pour les enfants (Comirnaty de Pfizer-BioNTech [3 mcg], série de 3 doses; Moderna Spikevax [25 mcg], série de 2 doses).
- La protection est meilleure et dure plus longtemps lorsque l'intervalle entre les différentes doses est plus long.
- Votre enfant peut recevoir sa deuxième dose de 21 à 28 jours (selon le vaccin qu'il a reçu) après avoir reçu sa première dose si vous donnez votre consentement éclairé à l'une de nos cliniques ou en appelant le centre provincial au 1 833-943-3900.

OÙ PUIS-JE OBTENIR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS?

Trouvez les réponses à vos questions auprès de bonnes sources. Santé publique Ottawa et le CHEO offrent beaucoup d'information et de ressources pour aider les parents, les soignants et les familles. Vous pouvez même nous téléphoner directement et parler à une infirmière, en composant le 613-580-6744.

SantePubliqueOttawa.ca/VaccinCovid19Enfant | cheo.on.ca

novembre 2022